

The background of the slide is a close-up, slightly blurred image of the European Union flag, showing the blue field with the twelve yellow stars arranged in a circle.

Fonds asile, migration et intégration

L'interprétariat dans le domaine de l'accueil des demandeurs d'asile et de l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Cette étude a vocation à accompagner les porteurs de projet du Fonds asile, migration et intégration dans le montage de leur projet lorsqu'ils ont recours à des prestations de traduction et d'interprétariat dans le domaine de l'accueil des demandeurs d'asile et l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale.

Cette étude n'a pas de caractère contractuel et est mise à disposition des porteurs de projets à titre indicatif. Elle n'engage pas la responsabilité de la direction générale des étrangers en France du ministère de l'Intérieur.

La publication dans la présente étude des fiches des structures sollicitées comportant leur raison et objet sociaux, prestations et nombres de langues proposées, est assurée après recueil de leur accord sur le contenu de ces fiches.

Toutes les informations publiées dans le cadre de la présente étude sont susceptibles d'évoluer et n'engagent pas la responsabilité du ministère de l'intérieur.





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Ce guide sur l'interprétariat en milieu social est proposé au profit des bénéficiaires du FAMI, il est composé de trois chapitres :

1. Définition et pratique de l'interprétariat en milieu social

2. Fiches organismes d'interprétariat (présentation des organismes et des services proposés)

3. Fiche sur la procédure de mise en concurrence



Cette étude est financée par les fonds européens du programme Solidarité et gestion des flux migratoires (SOLID) - Fonds européen pour les réfugiés

3

L'interprétariat dans le domaine de l'accueil des demandeurs d'asile et de l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale

EUROGROUP
CONSULTING



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Qu'est ce que l'interprétariat en milieu social ?

- **L'interprétariat en milieu social doit permettre aux organismes d'aide, d'assistance et d'accompagnement d'offrir leurs prestations à toutes les personnes dans le besoin afin de voir garantir leurs droits et d'expliquer leurs devoirs**
- **Les organismes rencontrent souvent de grandes difficultés pour aider les personnes « allophones ». Utilisation d'un français simplifié ou d'une langue gestuelle, intervention d'un membre de la communauté, d'un membre de la famille ou des enfants en tant qu'interprètes d'occasion ou enfin utilisation d'une langue tierce pour se faire comprendre... tant de façons avec lesquelles les intervenants sociaux, les soignants ou les professionnels d'autres secteurs tentent de dépasser la barrière linguistique**
- **Les professionnels de l'interprétariat en milieu social s'accordent à dire que de telles méthodes peuvent mener à des malentendus sérieux. Dans le domaine de la santé, cela peut être périlleux, il y a moins de risque dans le milieu social. Les exemples abondent : le médecin qui cherche à établir un diagnostic ou souhaite l'accord du patient...**
- **L'interprétariat en milieu social est une forme d'interprétariat :**
 - où les messages verbaux sont restitués de manière fidèle et complète de la langue source vers la langue de destination
 - ayant pour but de permettre aux institutions publiques et aux services procurant de l'aide aux personnes de fournir un travail de qualité pour tout un chacun, de façon à ce que chaque individu ait la possibilité d'assurer ses droits et de remplir ses devoirs
 - où les interprètes sont suivis et formés sur différentes thématiques : les démarches de l'asile, le droit des étrangers, la santé...
- **Trois principaux types de prestations sont proposées par les organismes d'interprétariat ou de traduction : l'interprétariat par déplacement, l'interprétariat par téléphone et les traductions écrites**

Source : *L'interprétariat et la traduction en milieu social, un instrument garantissant les droits fondamentaux, ARP*



Cette étude est financée par les fonds européens du programme
Solidarité et gestion des flux migratoires (SOLID) - Fonds européen pour les réfugiés



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Les principales prestations proposées par les acteurs du marché de l'interprétariat en milieu social sont l'interprétariat par déplacement, l'interprétariat par téléphone et la traduction

Interprétariat par déplacement ou sur place



- **Mise à disposition d'un interprète sur place, l'interprète fait alors le lien avec les personnes au cours d'une conversion, d'un entretien ou d'une consultation.**
 - Prise de rendez-vous systématique
 - Prestations généralement facturées à l'heure, frais de déplacement en sus
 - Recours important dans les services hospitaliers et la justice

Interprétariat téléphonique



- **Mise en relation téléphonique d'un interprète**
 - Deux modalités de mise en relation : immédiate et sur rendez-vous
 - Grilles tarifaires hétérogènes entre les prestataires
 - Facturation d'une première tranche indivisible (premier ¼h ou ½ h d'appel) puis au-delà par tranche de cinq minutes, au ¼ h ou à la ½ h supplémentaire
 - Outils et équipements téléphonique spécifiques indispensables pour proposer un service de mise en relation immédiate, le suivi des appels (numéro, durée, etc.) ou une tarification évolutive

Traduction



- **Traduction de documents d'une langue étrangère vers le français et plus rarement dans l'autre sens**
 - Traduction d'un document officiel ou de justice réalisé par un traducteur assermenté
 - Grilles tarifaires suivant le type document, le nombre de page et/ou le nombre de mots à traduire
 - Utilisation dans le domaine de l'asile, souvent dans le cadre du récit OFPRA





LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Les tarifs constatés pratiqués par les organismes proposés dans ce guide varient principalement en fonction de la durée d'interprétariat et non de la langue utilisée

Quelques repères à partir de tarifs constatés		Minimum constaté -	Maximum constaté +
Interprétariat par déplacement ou sur place 	½ h	15 €	108 €
	1 h	30 €	108 €
	3 h	90 €	228 €
Interprétariat téléphonique 	¼ h	15 €	38 €
	½ h	15 €	52 €
	1 h	30 €	101 €
Traduction 	1 page	10 €	48 €
	1 document assermenté	30 €	48 €

Le prix des services d'interprétariat par déplacement n'inclut généralement pas les frais de déplacement.

Les tarifs généralement pratiqués par les organismes ne dépendent pas du nombre ou de la rareté des langues proposées.

La durée moyenne d'un appel est d'environ 25 minutes.

Les tarifs proposés évoluent du simple au triple dès que l'on dépasse une durée d'interprétariat d'une demi-heure.

Les services d'interprétariat proposés par des associations sont moins coûteux mais sont généralement réservés au milieu médical.

Deux principales modalités de traduction et de tarification sont proposées, celle d'une traduction simple et d'une traduction réalisée par un interprète assermenté.

Les tarifs proposés dans ce tableau sont des estimations qui s'appuient sur les grilles tarifaires de différents organismes d'interprétariat qui sont susceptibles d'évoluer et ne préjugent en rien de la qualité des services proposés



Cette étude est financée par les fonds européens du programme Solidarité et gestion des flux migratoires (SOLID) - Fonds européen pour les réfugiés



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Les organismes d'interprétariat ou les interprètes sont nombreux et disposent de connaissances plus ou moins solides du domaine de l'asile

- **Liste des organismes d'interprétariat rencontrés dans le cadre de la réalisation de ce guide :**
 - ADATE*
 - APTIRA*
 - ASAMLA*
 - Cabinet RICK
 - COFRIMI*
 - ISM CORUM*
 - ISM Interprétariat*
 - MANA*
 - Migrations Santé Alsace*
 - Réseau Louis Guilloux (RVH 35)*

- **Cette liste n'est pas exhaustive, il existe d'autres organismes d'interprétariat et de nombreux interprètes susceptibles de proposer des prestations d'interprétariat ou de traduction de qualité.**

- **Elle se base sur les principaux acteurs identifiés dans le secteurs de l'interprétariat social à partir de recherches documentaires, analyse du recours à l'interprétariat dans le cadre des projets financés par le FER et des réponses des organismes contactés.**

** Organismes signataires de la charte de l'interprétariat en milieu social*



Cette étude est financée par les fonds européens du programme
Solidarité et gestion des flux migratoires (SOLID) - Fonds européen pour les réfugiés



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Le positionnement géographique des 11 signataires de la charte de l'interprétariat en milieu social est étendu sur tout le territoire national (hors centre et nord) et principalement dans les grandes villes de provinces



ISM Interprétariat

251 Rue du Faubourg Saint-Martin Paris

ISM EST

44 avenue des deux fontaines Metz

Réseau Louis Guilloux

23 rue d'Aiguillon Rennes

Migrations Santé Alsace

24 rue du 22 Novembre Strasbourg

APTIRA

35 rue St Exupéry Angers

ASAMLA

51 Chaussée de la Madeleine Nantes

ISM CORUM

32 Cours Lafayette Lyon

ADATE

5 Place Sainte Claire Grenoble

MANA

86 cours d'Albret Bordeaux

COFRIMI

108 route d'Espagne Toulouse

ISM Méditerranée

1 boulevard Garibaldi Marseille



Cette étude est financée par les fonds européens du programme
Solidarité et gestion des flux migratoires (SOLID) - Fonds européen pour les réfugiés



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Fiche ADATE



Direction générale des
étrangers en France

Association loi 1901, créée en 1974, ADATE intervient essentiellement sur l'Isère et la Région Rhône-Alpes. Son objectif central est la promotion d'un vivre ensemble interculturel par des actions centrées autour de l'accès aux droits et l'accompagnement sociojuridique, l'interprétariat, la traduction, l'accompagnement et l'hébergement des demandeurs d'asile et mineurs étrangers isolés, et enfin la lutte contre les discriminations, la médiation interculturelle et éducative.

■ Prestations proposées :



L'interprétariat téléphonique :

- La prise d'un rendez-vous avec un interprète est nécessaire par l'intermédiaire du secrétariat du service « interprétariat/traduction ».



L'interprétariat par déplacement :

- La prise de rendez-vous avec un interprète s'effectue auprès du secrétariat du service « interprétariat/traduction », et les déplacements peuvent être faits dans l'Isère, la Savoie et la Haute Savoie.



La traduction :

- Les demandes de traduction s'effectuent par dépôt des traductions directement au guichet de l'association ou par envoi de courrier, courrier électronique ou fax. Les traductions peuvent être assermentées dans certaines langues.

■ Nombre de langues proposées : environ 25



Cette étude est financée par les fonds européens du programme Solidarité et gestion des flux migratoires (SOLID) - Fonds européen pour les réfugiés



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Fiche APTIRA



APTIRA est une association qui a pour objectifs d'aider les personnes immigrées et leurs familles afin que leur intégration culturelle, sociale et économique dans la société française, puisse se faire dans le respect réciproque des cultures et religions et dans un souci d'échange et d'enrichissement mutuel. Elle s'adresse aussi personnes d'origine française ou non, ayant le même besoin d'aide à l'intégration dans la communauté nationale. L'interprétariat n'est pas l'activité unique de l'APTIRA.

■ Prestations proposées :



L'interprétariat téléphonique :

- L'interprétariat téléphonique est proposé dans des cas bien précis (dépannage ou urgence médicale) et pour une durée de 15 minutes maximum.



L'interprétariat par déplacement :

- Les prestations d'interprétariat par déplacement sont proposées, à ce jour, au niveau local pour des situations non urgentes.
- La priorité est faite au profit du personnel de santé, essentiellement mais non exclusivement.



La traduction :

- L'association ne propose pas de traductions écrites.

■ Nombre de langues proposées : environ 12



Cette étude est financée par les fonds européens du programme
Solidarité et gestion des flux migratoires (SOLID) - Fonds européen pour les réfugiés



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Fiche ASAMLA

Direction générale des
étrangers en France



L'ASAMLA est une association loi 1901 qui œuvre pour l'accès aux droits des personnes immigrées. La principale activité d'ASAMLA est l'interprétariat par déplacement sur l'agglomération nantaise, éventuellement à Saint Nazaire. L'association a pour but de favoriser l'intégration par l'accès aux droits, aux soins et à l'éducation des populations immigrées, issues de l'immigration ancienne ou récente.

■ Prestations proposées :



L'interprétariat téléphonique :

- L'ASAMLA ne propose de l'interprétariat téléphonique que dans les situations d'urgence ou lorsque les distances sont trop importantes.



L'interprétariat par déplacement :

- Les partenaires appellent au standard pour convenir d'un rendez-vous avec les différents interprètes, principalement sur l'agglomération nantaise, et éventuellement à Saint Nazaire.



La traduction :

- L'ASAMLA propose un service de traduction très annexe et se limite à des traductions rapides de quelques pages, non assermentées.

■ Nombre de langues proposées : environ 16





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Fiche Cabinet Rick

Le Cabinet Nicolas Rick, basé à Asnières sur Seine en région parisienne, propose des services spécialisés de traductions et d'interprétation pour les migrants et demandeurs d'asile de toutes nationalités, origines et langues. Le Cabinet Nicolas Rick, notamment prestataire de services de traduction et interprétation pour l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) et la Cour Nationale du Droit D'Asile (CNDA), fait appel à des intervenants professionnels, dans toute la France.

■ Prestations proposées :



L'interprétariat téléphonique :

- Service de mise en relation d'interprètes par téléphone (le cas échéant par visioconférence).
- Prestations immédiates ou plus idéalement sur rendez-vous.



L'interprétariat par déplacement :

- Prestations d'interprétation par déplacement physique, sur devis (zone : Paris / Île de France).



La traduction :

- Traductions classiques ou assermentées de la langue étrangère vers le français ou inversement.

■ Nombre de langues proposées : plus de 120





LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Fiche COFRIMI



Direction générale des
étrangers en France

Créé en 1992, COFRIMI (Conseil et Formation sur les Relations Interculturelles et les Migrations) est un organisme de formation spécialisé sur les relations interculturelles, les migrations et la gestion de la diversité culturelle. Il a pour missions d'accompagner des acteurs locaux par la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de formation, et d'appui. COFRIMI a aussi un pôle interprétariat et met à disposition des interprètes médiateurs professionnels qualifiés qui assurent des prestations d'interprétariat et/ou des traductions écrites.

■ Prestations proposées :

L'interprétariat téléphonique :

- La mise en relation avec les interprètes s'effectue par l'intermédiaire de COFRIMI.
- L'interprétariat par téléphone est soit programmé sur rendez vous avec des structures médico-sociales situées en dehors de l'agglomération toulousaine, soit immédiat dans le cadre d'urgences.

L'interprétariat par déplacement :

- Prise de contact des professionnels du secteur médico-social avec Cofrimi pour programmer une prestation d'interprétariat (date, horaires, lieu d'intervention et durée prévue...)
- Cofrimi choisit l'interprète approprié en fonction de la demande et adresse un devis à l'organisme.
- Prestation assurée par l'interprète professionnel sur site avec son badge.
- Les modalités liées à ces prestations sont parfois formalisées par des conventions avec les organismes demandeurs.

La traduction :

- Un service de traduction écrite est proposé sur tout le territoire de la région Midi-Pyrénées. Ces traductions sont non assermentées ou assermentées dans certaines langues (traductions de règlement intérieur d'établissements, de récits de vie, de documents administratifs...)

■ Nombre de langues proposées : 50





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Fiche ISM CORUM



ISM-CORUM est une association qui bénéficie de près de 40 ans d'expérience sur le terrain de l'interprétariat-traduction, la communication interculturelle et la prévention des discriminations, pour les services de l'Etat, les services publics, les collectivités territoriales, les associations, les particuliers et les entreprises.

■ Prestations proposées :



L'interprétariat téléphonique :

- Les demandeurs contactent par téléphone le service interprétariat qui vérifie la disponibilité des interprètes et transmet les coordonnées d'un interprète disponible.



L'interprétariat par déplacement :

- Les demandes sont adressées par courrier électronique ou téléphone au service interprétariat qui missionne les interprètes adéquats, pour des interventions en région Rhône-Alpes, principalement dans le Rhône, la Loire, l'Ain, l'Ardèche et la Drôme.
- La programmation de l'interprétariat est en moyenne de 48 h (délais plus rapides possibles).



La traduction :

- ISM CORUM propose des traductions écrites, y compris assermentées.
- Les documents à traduire sont adressés au service traduction, par courrier électronique ou par courrier (obligatoire pour les traductions assermentées) ou sont remis directement au guichet ouvert au public tous les jours de la semaine.

■ Nombre de langues proposées : près de 60



Cette étude est financée par les fonds européens du programme Solidarité et gestion des flux migratoires (SOLID) - Fonds européen pour les réfugiés



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Fiche ISM Interprétariat



« ISM Interprétariat » est une association loi 1901 créée en 1970. Elle gère des interprètes et des traducteurs dans plus de 100 langues. Ils interviennent dans les domaines sociaux, médicaux, juridiques, administratifs et de santé. L'association intervient sur tout le territoire national pour des prestations d'interprétariat par téléphone et de traductions écrites. En Ile de France, l'interprète intervient aussi pour des rendez-vous sur le terrain.

■ Prestations proposées :

- ☎ L'interprétariat téléphonique : service national, en direct, 24h/24, 7 jours sur 7, toute l'année
 - Un numéro d'appel unique permet d'obtenir l'assistance d'un interprète dans plus de 100 langues.
 - La mise en relation se fait en moins d'une minute pour 98% des appels. Par ailleurs le service dispose d'outils et d'équipements spécifiques qui permettent d'optimiser les mises en relation avec le réseau des interprètes ISM, de jour comme de nuit.

- 👤 L'interprétariat par déplacement :
 - Un numéro et une adresse électronique dédiés permettent de réserver un interprète sur place le matin pour l'après-midi en fonction des disponibilités des interprètes. Dans la plupart des cas les réservations d'interprètes s'effectuent à J+4.
 - L'interprétariat sur place est proposé uniquement en région parisienne.

- 📄 Les traductions :
 - Traduction écrites d'une langue étrangère vers le français et inversement de documents administratifs ou autres (récits demandeurs d'asile notamment), possibilité de traduction assermentées. Facturation à la page ou au mot.

■ Nombre de langues proposées : 106





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Fiche MANA



L'association Mana a été créée en 1998 et a pour objectifs le soin et la prévention auprès des populations migrantes et la diffusion d'informations, la réalisation de recherches et de conseils auprès de toute structure ou personne travaillant auprès de ce public. Elle intervient sur l'agglomération bordelaise et sa région. Mana a réuni et formé des professionnels de différentes disciplines notamment l'interprétariat médical et social ainsi que la formation auprès des professionnels et des enseignements.

■ Prestations proposées :



L'interprétariat téléphonique :

- L'interprétariat téléphonique est proposé par l'association mais reste une activité marginale.



L'interprétariat par déplacement :

- Les rendez-vous sont pris en ligne ou par téléphone. Les interprètes se déplacent ensuite vers les structures qui en font l'appel, principalement dans la communauté urbaine de Bordeaux, mais également ponctuellement en dehors sur devis.
- Les interprètes travaillent aussi dans les locaux de MANA, dans le cadre de consultations transculturelles.



La traduction :

- La traduction écrite est une activité marginale, les documents ne sont pas assermentés et peuvent consister en la traduction de plaquettes.

■ Nombre de langues proposées : environ 40



Cette étude est financée par les fonds européens du programme
Solidarité et gestion des flux migratoires (SOLID) - Fonds européen pour les réfugiés



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Fiche Migrations Santé Alsace



L'association Migrations Santé Alsace a pour objet de promouvoir l'accès et l'exercice du droit à la santé ainsi que l'accès aux droits sociaux et éducatifs contribuant ainsi à une meilleure insertion sociale. Basée à Strasbourg, l'association a été créée en 1975 et intervient dans toute la région Alsace.

■ Prestations proposées :



L'interprétariat téléphonique :

- Migrations Santé Alsace a mis en place un dispositif d'interprétariat téléphonique limité, réservé aux services d'urgence, et pour des communications d'informations simples et/ou d'ordre administratif.
- L'interprétariat par téléphone peut être pré-réservé par téléphone ou par courrier électronique, cependant techniquement l'association ne peut s'engager dans l'interprétariat téléphonique et se limite à un type d'entretien très basique.



L'interprétariat par déplacement :

- Les rendez-vous sont pris par téléphone ou par courrier électronique auprès de l'équipe de gestion de l'interprétariat, et sont réalisés en Alsace.



La traduction :

- Les demandes de traductions sont à adresser par courrier électronique ou par fax à l'association, un devis est établi au demandeur.
- Les traductions de l'association ne sont pas assermentées.

■ Nombre de langues proposées : 37



Cette étude est financée par les fonds européens du programme Solidarité et gestion des flux migratoires (SOLID) - Fonds européen pour les réfugiés



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Fiche Réseau Louis Guilloux

Le Réseau Louis Guilloux, anciennement Réseau Ville Hôpital 35 est une association créée à Rennes en 1993, servant à l'origine d'interface entre la médecine de ville et l'hôpital dans la prise en charge des patients atteints par le VIH. L'association travaille exclusivement avec des professionnels, et dispose de cinq pôles d'activité dont un dédié à l'interprétariat.

■ Prestations proposées



L'interprétariat téléphonique uniquement en Bretagne :

- Pré-réservation par téléphone ou par courrier électronique 3 jours avant l'intervention
- Envoi d'une fiche de liaison et de devis préalable pour des nouveaux partenaires ou clients
- Possibilité en urgence en fonction des disponibilités (dans les 10 minutes et dépendant de l'urgence des situations)



L'interprétariat par déplacement :

- Les rendez-vous sont pris par téléphone ou par courrier électronique auprès de l'équipe de gestion de l'association, principalement en Ille et Vilaine



Pas de traductions écrites

■ Nombre de langues proposées : 19





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Fiche Réseau Louis Guilloux

Le Réseau Louis Guilloux, anciennement Réseau Ville Hôpital 35 est une association créée à Rennes en 1993. Elle a pour objectif l'accès aux soins de proximité des personnes précaires, d'améliorer la prise en charge de maladies chroniques (Tuberculose, VIH, Hépatites), d'assurer la continuité des soins entre la ville et l'hôpital, de contribuer à la prévention. L'association travaille exclusivement avec des professionnels, et dispose de cinq pôles d'activité dont un dédié à l'interprétariat.

■ Prestations proposées



L'interprétariat téléphonique uniquement en Bretagne :

- Pré-réservation par téléphone ou par courrier électronique 3 jours avant l'intervention
- Envoi d'une fiche de liaison et de devis préalable pour des nouveaux partenaires ou clients
- Possibilité en urgence en fonction des disponibilités (dans les 10 minutes et dépendant de l'urgence dans les situations)



L'interprétariat par déplacement :

- Les rendez-vous sont pris par téléphone ou par courrier électronique auprès de l'équipe de gestion de l'association, principalement en Ille et Vilaine



Pas de traductions écrites

■ Nombre de langues proposées : 19





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Environ 190 langues ou dialectes sont proposés par ces organismes

Afar - Arabe du Moyen Orient

Afar ISM Interprétariat
Cabinet Nicolas RICK

Afghan Migrations Santé Alsace
COFRIMI

Albanais ADATE
ISM CORUM
ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace
RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35
ASAMLA
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK

Allemand ADATE
ISM CORUM
ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK

Amharique ISM CORUM
ISM Interprétariat
MANA
Cabinet Nicolas RICK

Anglais ADATE
ISM CORUM
ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace
MANA
RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK

Arabe ADATE
ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace
MANA
RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35
ASAMLA
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK

Arabe du Maghreb ISM CORUM

Arabe du Moyen Orient ISM CORUM
Migrations Santé Alsace





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Environ 190 langues ou dialectes sont proposés par ces organismes

Arménien - Bulgare

Arménien

ADATE
ISM CORUM
ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace
MANA
RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35
ASAMLA
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK

Ashanti

MANA

Azerbaïdjanais

ISM Interprétariat

Azéri

ISM CORUM
Migrations Santé Alsace
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK

Bahasa

ISM Interprétariat

Bambara

ISM CORUM
ISM Interprétariat
MANA
ASAMLA
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK

Baolé

ISM Interprétariat

Bengali

ISM CORUM
ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK

Berbère

ADATE
ISM CORUM
ISM Interprétariat
MANA
COFRIMI

Biélorusse

ADATE
Cabinet Nicolas RICK

Birman

ISM Interprétariat
Cabinet Nicolas RICK

Bosniaque

Cabinet Nicolas RICK

Bulgare

ADATE
ISM CORUM
ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace
MANA
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Environ 190 langues ou dialectes sont proposés par ces organismes

Cantonais - Diola

Cantonais ISM Interprétariat
Cabinet Nicolas RICK

Capverdien ISM Interprétariat

Chakma Cabinet Nicolas RICK

Chaldéen ISM Interprétariat

Chinois ADATE
Migrations Santé Alsace
MANA
ASAMLA
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK

Chleuh ISM Interprétariat

Cinghalais Cabinet Nicolas RICK

Comorien ISM CORUM
ISM Interprétariat
Cabinet Nicolas RICK

Coréen ISM CORUM
ISM Interprétariat
Cabinet Nicolas RICK

Créole ISM Interprétariat

Créole africain / Pidgin Cabinet Nicolas RICK

Créole haïtien Cabinet Nicolas RICK

Croate ISM Interprétariat
Cabinet Nicolas RICK

Dajakanté MANA

Danois ISM Interprétariat
Cabinet Nicolas RICK

Dari ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace
RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35
Cabinet Nicolas RICK

Diakenké Cabinet Nicolas RICK

Diaranké ISM Interprétariat

Diola MANA
ISM Interprétariat





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Environ 190 langues ou dialectes sont proposés par ces organismes

Espagnol - Hindi

Espagnol	ADATE ISM CORUM ISM Interprétariat Migrations Santé Alsace MANA COFRIMI Cabinet Nicolas RICK	RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35 ASAMLA COFRIMI
Estonien	ISM Interprétariat Cabinet Nicolas RICK	Gorane Cabinet Nicolas RICK
Ewe	Cabinet Nicolas RICK ISM Interprétariat	Grec ISM Interprétariat Cabinet Nicolas RICK
Farsi	RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35 COFRIMI	Gujrati ISM CORUM ISM Interprétariat Cabinet Nicolas RICK
Farsi/Persan	Cabinet Nicolas RICK	Haïtien ISM Interprétariat
Finnois	ISM Interprétariat	Haoussa ISM Interprétariat Cabinet Nicolas RICK
Fon	Cabinet Nicolas RICK	Hassania ISM Interprétariat
Géorgien	Cabinet Nicolas RICK ADATE ISM CORUM Migrations Santé Alsace MANA	Hébreu Cabinet Nicolas RICK
		Hindi ISM CORUM ISM Interprétariat RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35 COFRIMI Cabinet Nicolas RICK





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Environ 190 langues ou dialectes sont proposés par ces organismes

Hmong - Kikongo

Hmong	ISM Interprétariat		COFRIMI Cabinet Nicolas RICK
Hongrois	ISM CORUM ISM Interprétariat Migrations Santé Alsace COFRIMI	Kabiyé	ISM Interprétariat
Ibo	ISM Interprétariat	Kabyle	ISM CORUM ISM Interprétariat COFRIMI
Igbo/Ibo	Cabinet Nicolas RICK	Kashmiri	ISM Interprétariat
Indonésien	ISM Interprétariat Cabinet Nicolas RICK	Kassonké	ISM Interprétariat
Ingala	ADATE	Kazakh	Cabinet Nicolas RICK
Iranien	COFRIMI	Khmer	ADATE ISM CORUM ISM Interprétariat MANA COFRIMI Cabinet Nicolas RICK
Italien	ADATE ISM CORUM ISM Interprétariat Migrations Santé Alsace COFRIMI Cabinet Nicolas RICK	Kikongo	MANA ISM CORUM ISM Interprétariat Cabinet Nicolas RICK
Japonais	ADATE ISM CORUM ISM Interprétariat		





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Environ 190 langues ou dialectes sont proposés par ces organismes

Kinyarwanda - Macédonien

Direction générale des
étrangers en France

Kinyarwanda	ISM CORUM Cabinet Nicolas RICK		COFRIMI Cabinet Nicolas RICK
Kirghiz	Cabinet Nicolas RICK	Lari	ISM Interprétariat MANA Cabinet Nicolas RICK
Kirmandji	Migrations Santé Alsace	Latin	Cabinet Nicolas RICK
Kirundi	ISM CORUM Cabinet Nicolas RICK	Letton	Cabinet Nicolas RICK
Kotokoli	Cabinet Nicolas RICK	Lingala	ISM CORUM ISM Interprétariat MANA RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35 COFRIMI Cabinet Nicolas RICK
Koyaka	ISM Interprétariat	Lithuanien	Cabinet Nicolas RICK ISM Interprétariat
Krio	ISM Interprétariat	Macédonien	ADATE ISM CORUM ISM Interprétariat COFRIMI Cabinet Nicolas RICK
Kurde	ISM Interprétariat Migrations Santé Alsace MANA RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35		
Kurde/sorani/kurmanji	Cabinet Nicolas RICK		
Kurdemandji	ISM Interprétariat		
Laotien	ISM Interprétariat ISM CORUM Migrations Santé Alsace		



Cette étude est financée par les fonds européens du programme Solidarité et gestion des flux migratoires (SOLID) - Fonds européen pour les réfugiés



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Environ 190 langues ou dialectes sont proposés par ces organismes

Mahorais - Munukutuba

Mahorais	MANA	Mandjaque	Cabinet Nicolas RICK
Mahrati	Cabinet Nicolas RICK	Maorez	ISM Interprétariat
Malais	Cabinet Nicolas RICK	Marocain	MANA
Malgache	ISM CORUM ISM Interprétariat Migrations Santé Alsace MANA Cabinet Nicolas RICK	Mhong	Cabinet Nicolas RICK
Malinké	ISM Interprétariat MANA Cabinet Nicolas RICK	Mina	ISM Interprétariat MANA Cabinet Nicolas RICK
Mancagne	ISM Interprétariat	Moldave	ADATE Cabinet Nicolas RICK
Mandarin	ISM CORUM ISM Interprétariat Migrations Santé Alsace COFRIMI	Mongol	ISM CORUM Cabinet Nicolas RICK ISM Interprétariat MANA RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35 ASAMLA
Mandingue	ISM Interprétariat MANA	Mongol (cyrillique)	Cabinet Nicolas RICK
Mandjag	ISM Interprétariat	Munukutuba	Cabinet Nicolas RICK ISM Interprétariat





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Environ 190 langues ou dialectes sont proposés par ces organismes

Néerlandais - Pidgin

Néerlandais	ADATE ISM CORUM ISM Interprétariat Cabinet Nicolas RICK		ISM CORUM ISM Interprétariat Migrations Santé Alsace RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35 COFRIMI
Népli	ISM Interprétariat Cabinet Nicolas RICK	Penjabi	Cabinet Nicolas RICK ISM CORUM ISM Interprétariat Migrations Santé Alsace RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35
Nigérien	ISM Interprétariat		
Norvégien	ISM Interprétariat Cabinet Nicolas RICK		
Oromo	Cabinet Nicolas RICK	Persan	ADATE ISM CORUM ISM Interprétariat Migrations Santé Alsace MANA COFRIMI
Ouïghour	Cabinet Nicolas RICK	Persan/Farsi	Cabinet Nicolas RICK
Ourdou	ISM CORUM Migrations Santé Alsace MANA RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35 COFRIMI Cabinet Nicolas RICK	Perse	RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35
Ouzbek	Migrations Santé Alsace Cabinet Nicolas RICK	Peulh	ISM Interprétariat Cabinet Nicolas RICK
Pachtou	Cabinet Nicolas RICK	Pidgin	MANA



Cette étude est financée par les fonds européens du programme
Solidarité et gestion des flux migratoires (SOLID) - Fonds européen pour les réfugiés



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Environ 190 langues ou dialectes sont proposés par ces organismes

Polonais - Serbe

Polonais

ADATE
ISM CORUM
ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace
MANA
ASAMLA
Cabinet Nicolas RICK

MANA
RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35
ASAMLA
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK

Portugais

ADATE
ISM CORUM
ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace
MANA
RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35
ASAMLA
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK

Romani (Tsigane) Cabinet Nicolas RICK

Rui'an Hua Cabinet Nicolas RICK

Russe

ADATE
ISM CORUM
ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace
MANA
RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK

Poular

MANA
Cabinet Nicolas RICK

Sangho

ISM Interprétariat
Cabinet Nicolas RICK

Romani

ISM CORUM
ISM Interprétariat
COFRIMI

Sara

ISM Interprétariat

Roumain

ADATE
ISM CORUM
ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace

Serbe

RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35
Cabinet Nicolas RICK





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Environ 190 langues ou dialectes sont proposés par ces organismes

Serbo-croate - Tamoul

Serbo-croate

ADATE
ISM CORUM
ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace
MANA
RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35
ASAMLA
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK

Slovaque

ISM CORUM
ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK

Slovène

ISM Interprétariat
Cabinet Nicolas RICK

Somali

ISM CORUM
ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace
RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK

Soninké

ISM CORUM
ISM Interprétariat

Soussou

ISM Interprétariat
MANA
ASAMLA
Cabinet Nicolas RICK

Sri Lankais

COFRIMI

Suédois

ISM Interprétariat
Cabinet Nicolas RICK

Swahili

ISM CORUM
ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace
MANA
Cabinet Nicolas RICK

Tadjik

Cabinet Nicolas RICK

Tagalog

ISM Interprétariat
Cabinet Nicolas RICK

Tagalogue

ISM Interprétariat

Tamoul

ISM CORUM
ISM Interprétariat
Migrations Santé Alsace
MANA
COFRIMI
Cabinet Nicolas RICK





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Environ 190 langues ou dialectes sont proposés par ces organismes

Tchadien - Twi

Tchadien	ISM Interprétariat		Cabinet Nicolas RICK
Tchèque	ADATE ISM CORUM ISM Interprétariat Migrations Santé Alsace Cabinet Nicolas RICK	Tigré	ISM Interprétariat
Tchéchène	ASAMLA COFRIMI Cabinet Nicolas RICK Migrations Santé Alsace	Tigrigna	ISM CORUM ISM Interprétariat Cabinet Nicolas RICK
Tchokwé	Migrations Santé Alsace	Toubou	Cabinet Nicolas RICK
Telugu	Cabinet Nicolas RICK	Tshiluba	Cabinet Nicolas RICK
Tétiou	ISM Interprétariat	Turc	ADATE ISM CORUM ISM Interprétariat Migrations Santé Alsace MANA RESEAU LOUIS GUILLOUX - RVH 35 ASAMLA COFRIMI Cabinet Nicolas RICK
Thaï	ISM CORUM ISM Interprétariat Cabinet Nicolas RICK	Turkmène	Cabinet Nicolas RICK
Thaïlandais	Migrations Santé Alsace COFRIMI	Twi	ISM Interprétariat Cabinet Nicolas RICK
Tibétain	ISM Interprétariat		





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Environ 190 langues ou dialectes sont proposés par ces organismes

Tzigane - Zaza

Tzigane	ISM Interprétariat
Ukrainien	ADATE ISM Interprétariat ASAMLA Cabinet Nicolas RICK
Vietnamien	ADATE ISM CORUM ISM Interprétariat Migrations Santé Alsace MANA Cabinet Nicolas RICK
Wenzhou	ISM Interprétariat Cabinet Nicolas RICK
Wolof	ADATE ISM Interprétariat MANA ASAMLA Cabinet Nicolas RICK
Yorouba	ISM Interprétariat Cabinet Nicolas RICK
Zaghawa	Cabinet Nicolas RICK
Zaza	ISM Interprétariat





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Comment conduire une mise en concurrence pour ses besoins d'interprétariat et de traduction

- Les quatre fiches suivantes proposent des recommandations et des conseils pour formaliser et conduire une procédure de mise en concurrence dans le cadre des besoins d'interprétariat des bénéficiaires des Fonds européens migratoires :

- 1 Exprimer et estimer son besoin grâce au cahier des charges**
- 2 Préparer et envoyer la mise en concurrence ou l'appel à propositions**
- 3 Réceptionner et analyser les offres**
- 4 Archiver les documents utilisés lors de la procédure**





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Fiche mise en concurrence : Exprimer et estimer son besoin grâce au cahier des charges

1

Les besoins et les pratiques en matière d'interprétariat sont diverses d'une association à l'autre. Cette fiche présente un outil qui permet d'identifier d'une façon claire le bien-fondé du besoin en matière d'interprétariat.

- **Le cahier des charges est le document qui sert à formaliser les besoins de l'association en matière d'interprétariat ou de traduction.**
- **Dans le cadre des prestations d'interprétariat ou de traduction, le cahier des charges pourra comporter les chapitres suivants :**
 - La définition des besoins en termes de services d'interprétariat : interprétariat téléphonique, interprétariat sur place, traduction.
 - La définition des conditions d'utilisation et de disponibilité du service : 24h/24h, le samedi et le dimanche, réservation le matin pour l'après midi, etc.
 - La prévision des volumes de consommation
 - L'estimation des principales langues concernées
 - La spécification des contraintes en matière de confidentialité ou respect des échanges
 - La spécification des exigences sur les qualifications des interprètes et la qualité du service
 - Etc.
- **Une première version du cahier des charges peut être présentée à un comité dédié afin que celui-ci apporte d'éventuels ajustements.**
- **Généralement, le cahier des charges doit être validé par une autorité habilitée (directeur général, conseil d'administration, ou tout autre délégué) à lancer une procédure de mise en concurrence.**





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Fiche mise en concurrence : Préparer et envoyer l'appel d'offres ou l'appel à propositions

2

Une fois le cahier des charges validé par le responsable de l'association, il doit faire l'objet d'une publicité dans le cadre d'une mise en concurrence auprès des intervenants susceptibles de réaliser les prestations.

- **La mise en concurrence est la procédure qui permet à l'association de faire le choix de l'organisme le plus à même de répondre aux services d'interprétariat demandés. En amont l'association peut demander à ses collaborateurs d'obtenir des références ou de consulter des corporations, syndicats et associations professionnels. Dans le domaine de l'interprétariat, on trouve :**
 - Les organismes signataires de la charte sur l'interprétariat en milieu social
 - Le syndicat national des traducteurs professionnels
 - L'association des traducteurs de France
 - La compagnie des experts Traducteurs et Interprètes en exercice
 - ...
- **La typologie de la mise en concurrence peut revêtir des formes différentes (marchés publics ou demande de 3 devis en fonction des seuils). Dans le cadre de marchés publics, il peut contenir des lots en fonction des langues (lot par continent ou zone géographique) ou des services proposés (lot : interprétariat par déplacement, lot : interprétariat téléphonique, etc.).**
- **La mise en concurrence avec demande de devis est envoyée à un nombre minimal d'organismes (3 au minimum). L'objectif est de rechercher en priorité la solution économiquement la plus avantageuse, qui répond au besoin de la structure.**
- **Il est également recommandé d'être disponible pour une rencontre avec les organismes intéressés à préciser le mandat ou réaliser un diagnostic flash pour affiner la réponse.**





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Fiche mise en concurrence : Réceptionner et analyser les offres

3

Il est question ensuite d'analyser les offres envoyées par les prestataires.

- **En amont il est nécessaire de structurer des critères de sélection (liés aux besoins listés dans le cahier des charges) et de formaliser une grille d'analyse des offres. Dans le cadre d'un appel d'offre pour des services d'interprétariat, on peut identifier différentes thématiques :**
 - Exhaustivité des prestations demandées : interprétariat sur place, par téléphone et/ou traduction
 - Grille tarifaire des différentes prestations : bien vérifier si la grille tarifaire de l'interprétariat sur place comprend ou non les frais de déplacement
 - Capacités techniques de l'organisme : équipements spécifiques pour de l'interprétariat téléphonique et conformité à des standards ou normes techniques reconnus sur le marché
 - Liste des langues proposées pour chacune des prestations visées dans le cahier des charges
 - Références de réalisation de l'organisme et/ou CV de l'interprète
 - Capacités en ressources humaines permettant un accompagnement tout au long de la mise en œuvre du service, en particulier il est préférable d'avoir un contact pour le suivi administratif (facturation, convention contractualisation, etc.)
 - Conformité aux bonnes pratiques méthodologiques et déontologiques de la profession
 - Présence de l'organisme sur le marché national ou local
 - ...

- **Il est recommandé que l'analyse des propositions soit réalisée par un comité de sélection composé de plusieurs membres. Il convient de veiller à ce que les membres du comité n'aient pas d'affinité particulière avec un prestataire ayant déposé une offre (conflit d'intérêt).**





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des
étrangers en France

Fiche mise en concurrence : Archiver les documents utilisés lors de la procédure

4

Avant le choix définitif du prestataire ou de l'organisme d'interprétariat, il est possible de négocier le prix (en fonction du volume d'heures d'interprétariat par exemple) et le paiement des factures (à l'acte ou mensuellement par exemple). Il est nécessaire d'obtenir une entente écrite entre les deux parties afin d'éviter les conflits possibles.

- **Dans le cadre du cofinancement des fonds européens migratoires et lors des contrôles susceptibles d'être réalisés par les organismes de contrôle, il est recommandé de conserver et d'archiver tous les documents utilisés lors de la procédure de consultation, à savoir :**
 - Le cahier des charges
 - L'appel d'offres
 - Les contacts des organismes consultés dans le cadre du marché
 - Les propositions et réponses à l'appel d'offre des organismes incluant au moins les trois devis proposés
 - L'analyse des offres reçues
 - Toutes les pièces nécessaires à la justification d'une mise en concurrence (notification de marché, décision d'attribution, notification de rejet, acte d'engagement, CCAP, CCTP, etc.)
 - Les factures,
 - Etc.



Cette étude est un outil mis à disposition des bénéficiaires des fonds européens dans le domaine des flux migratoires (SOLID et FAMI) en vue d'optimiser le suivi du respect par les porteurs de projets de la réglementation en matière de mise en concurrence dans le domaine de l'interprétariat. Son contenu n'a pas de valeur contractuelle, et ne dédouane pas les porteurs de projet de leur obligation en matière de mise en concurrence relative aux prestations d'interprétariat.

Pour toute question sur cette étude, merci de vous adresser à :

Mme Yildiz ATIS, chargée de mission « Fonds européens »

Fonds européen pour les réfugiés 2008-2013

Fonds asile, migration et intégration 2014-2020 – volets asile, intégration des bénéficiaires d'une protection internationale et réinstallation

Ministère de l'intérieur - Direction générale des étrangers en France

Service de l'asile - Département des réfugiés et de l'accueil des demandeurs d'asile

yildiz.atis@interieur.gouv.fr

